RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-114007

Département(s) de publication : **75, 78, 91, 92, 93, 95**
Annonce n° **26-114007**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Direction des services administratifs et financiers

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Conception, développement, maintien en condition opérationnelle et évolution des produits numériques de l'administration numérique de la DILA

Description : Conception, développement, maintien en condition opérationnelle et évolution des produits numériques de l'administration numérique de la DILA

Identifiant de la procédure : 4cabf588-9b2a-475f-b2e0-de821b6ed3cd

Identifiant interne : 27_BAM_114_AC00

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est conclu selon une procédure formalisée, en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2, 1°, R.2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Cette procédure prend la forme d'un appel d'offres ouvert. Le présent accord-cadre de services est mono-attributaire et s'exécute par l'émission de bons de commande.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Paris

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 25,000,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : il n'y a pas de nombre maximal de participants. Options : pas de variante, ni de tranche, ni de prestation supplémentaire éventuelle. Régime financier : une avance peut être accordée au titulaire de l'accord-cadre lorsque le montant du bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois (art. 15,3 CCAP). Le montant de l'avance est fixé à 30% calculé à partir du montant initial toutes taxes comprises du bon de commande. Il n'est ni pratiqué de retenue de garantie ni exigé de cautionnement au titre du présent accord-cadre. Le contenu du dossier de candidature est précisé à l'article 5,1 du RC. Les critères d'attributions sont précisés à l'article 7.2,1 du RC. Critère de la valeur technique lot 1 : 50 points ; critère du prix lot 1 : 40 points ; critère de la performance environnementale : 10 points. Modalités essentielles de financement et de paiement et /ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues sont payées conformément aux dispositions de l'article L. 2192-10 et suivants du CCP. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. A défaut de paiement dans le délai de 30 jours, les intérêts moratoires sont dus en application de l'article 15,7 du présent CCAP. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire ou à défaut groupement conjoint avec mandataire solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Conception, développement, maintien en condition opérationnelle et évolution des produits et services numériques du pôle « Information des usagers »

Description : Conception, développement, maintien en condition opérationnelle et évolution des produits et services numériques du pôle « Information des usagers »

Identifiant interne : 27_BAM_11_AC01

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Options :

Description des options : Conformément aux articles L.2125-1 et R.2112-4 du code de la commande publique, l'accord-cadre prend effet pour une durée initiale de deux (2) ans à compter de la date de notification. Il peut être reconduit deux (2) fois douze (12) mois de façon tacite, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Paris

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 10,000,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,500,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : NOTA : il n'y a pas de nombre maximal de participants. Options : pas de variante, ni de tranche, ni de prestation supplémentaire éventuelle. Régime financier : une avance peut être accordée au titulaire de l'accord-cadre lorsque le montant du bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois (art. 15,3 CCAP). Le montant de l'avance est fixé à 30% calculé à partir du montant initial toutes taxes comprises du bon de commande. Il n'est ni pratiqué de retenue de garantie ni exigé de cautionnement au titre du présent accord-cadre. Le contenu du dossier de candidature est précisé à l'article 5,1 du RC. Les critères d'attributions sont précisés à l'article 7.2,1 du RC. Critère de la valeur technique lot 1 : 50 points ; critère du prix lot 1 : 40 points ; critère de la performance environnementale : 10 points. Modalités essentielles de financement et de paiement et /ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues sont payées conformément aux dispositions de l'article L. 2192-10 et suivants du CCP. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. A défaut de paiement dans le délai de 30 jours,

les intérêts moratoires sont dus en application de l'article 15,7 du présent CCAP. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire ou à défaut groupement conjoint avec mandataire solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : es offres seront évaluées sur la base de trois critères d'attribution : - La valeur technique (50 points), appréciée au regard de la maîtrise du mode produit, des compétences et de l'organisation des profils mobilisés, de la pertinence des méthodes et moyens dédiés au support et à la maintenance, des dispositifs d'accompagnement, de transfert de compétences et de réversibilité, ainsi que des engagements en matière de sécurité et de qualité. - Le prix des prestations (40 points), évalué sur la base des scénarios d'analyse des prix figurant dans le BPU. - La performance environnementale (10 points), appréciée au regard des engagements en matière d'écoconception (RGESN), des indicateurs de sobriété numérique, des mesures de réduction de l'empreinte environnementale des produits et des modalités de réalisation du bilan carbone annuel.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à 12 et R551-1 à 6 du Code de justice administrative), soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'attribution et le cas échéant du respect du délai de suspension de signature, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à 23 et R551- 7 à 10 du code de justice administrative), soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "département du Tarn et Garonne", no358994).

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : Conception, développement, maintien en condition opérationnelle et évolution des produits et services numériques du pôle « Services aux usagers »

Description : Conception, développement, maintien en condition opérationnelle et évolution des produits et services numériques du pôle « Services aux usagers »

Identifiant interne : 27_BAM_11_AC02

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Options :

Description des options : Conformément aux articles L.2125-1 et R.2112-4 du code de la commande publique, l'accord-cadre prend effet pour une durée initiale de deux (2) ans à compter de la date de notification. Il peut être reconduit deux (2) fois douze (12) mois de façon tacite, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Paris

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 10,000,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,500,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : NOTA : il n'y a pas de nombre maximal de participants. Options : pas de variante, ni de tranche, ni de prestation supplémentaire éventuelle. Régime financier : une avance peut être accordée au titulaire de l'accord-cadre lorsque le montant du bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois (art. 15,3 CCAP). Le montant de l'avance est fixé à 30% calculé à partir du montant initial toutes taxes comprises du bon de commande. Il n'est ni pratiqué de retenue de garantie ni exigé de cautionnement au titre du présent accord-cadre. Le contenu du dossier de candidature est précisé à l'article 5,1 du RC. Les critères d'attributions sont précisés à l'article 7.2,1 du RC. Critère de la valeur technique lot 1 : 50 points ; critère du prix lot 1 : 40 points ; critère de la performance environnementale : 10 points. Modalités essentielles de financement et de paiement et /ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues sont payées conformément aux dispositions de l'article L. 2192-10 et suivants du CCP. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. A défaut de paiement dans le délai de 30 jours, les intérêts moratoires sont dus en application de l'article 15,7 du présent CCAP. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire ou à défaut groupement conjoint avec mandataire solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : es offres seront évaluées sur la base de trois critères d'attribution : - La valeur technique (50 points), appréciée au regard de la maîtrise du mode produit, des compétences et de l'organisation des profils mobilisés, de la pertinence des méthodes et moyens dédiés au support et à la maintenance, des dispositifs d'accompagnement, de transfert de compétences et de réversibilité, ainsi que des engagements en matière de sécurité et de qualité. - Le prix des prestations (40 points), évalué sur la base des scénarios d'analyse des prix figurant dans le BPU. - La performance environnementale (10 points), appréciée au regard des engagements en matière d'écoconception (RGESN), des indicateurs de sobriété numérique, des mesures de réduction de l'empreinte environnementale des produits et des modalités de réalisation du bilan carbone annuel.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à 12 et R551-1 à 6 du Code de justice administrative), soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'attribution et le cas échéant du respect du délai de suspension de signature, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à 23 et R551- 7 à 10 du code de justice administrative), soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "département du Tarn et Garonne", no358994).

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Direction des services administratifs et financiers

Numéro d'enregistrement : 12000103700023

Adresse postale : 20 AVENUE DE SEGUR

Ville : Paris

Code postal : 75007

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : bam.oe@pm.gouv.fr

Téléphone : 0142750000

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : e18e66c8-d2dd-4dce-beaa-ce5656848866-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La date limite de réception des offres, initialement fixée au 7 décembre 2026 à 12h00, est désormais reportée au 14 décembre 2026 à 12h00.

10.1 **Modification**

Identifiant de la section : LOT-0001

Identifiant de la section : LOT-0002

Description des modifications : La date limite de réception des offres, initialement fixée au 7 décembre 2026 à 12h00, est désormais reportée au 14 décembre 2026 à 12h00.

Les documents de marché ont été modifiés le : 24/11/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6e3e5607-5513-4a5e-bb92-54cf39ad2dd4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d’avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d’envoi de l’avis : 24/11/2026 à 16:02

Langues dans lesquelles l’avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/11/2026